

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE**

La Commission



[Bénin - Burkina Faso - Côte d'Ivoire – Guinée-Bissau – Mali – Niger – Sénégal – Togo]

Date de parution : mars 2006

**INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION
AU SEIN DE L'UEMOA
(février 2006)**

Evolution par rapport à janvier 2006 caractérisée par :

- Une hausse du niveau général des prix comme au mois précédent ;
- Une hausse du niveau des prix des services de communication et des transports au Bénin ;
- Une baisse du niveau des prix des produits alimentaires au Bénin, au Burkina, au Niger et au Togo ;

Avertissement

Conformément au règlement n° 05/97/CM du 16 janvier 1997, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) remplace depuis le 1^{er} janvier 1998 l'Indice des Prix à la Consommation africaine (IPC) calculé dans la principale agglomération de chaque pays membre de l'UEMOA. Ce nouvel indice est plus performant que le précédent, par suite d'une base plus récente, d'une nomenclature commune et internationale, de pondérations actualisées (datant de 1996), d'une collecte des prix améliorée et de calculs plus précis. Cet indice est dit harmonisé car la même méthodologie a été appliquée dans huit Etats membres de l'UEMOA. Un indice régional UEMOA a été calculé à partir des indices nationaux harmonisés. Le calcul intègre désormais la Guinée – Bissau dont l'indice est ramené fictivement à la base 1996. Par ailleurs, l'indice régional est présenté en douze types de consommation conformément aux recommandations du Comité de suivi de l'IHPC des Etats membres de l'UEMOA.

Au plan régional, le niveau général des prix est ressorti en hausse de 0,4 % comme au mois précédent. Cependant, calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a reculé de 0,1 % contre une hausse de 0,5 % en janvier 2006.

Par rapport à février 2005, les prix à la consommation ont augmenté de 3,0 %. La progression du niveau des prix a concerné surtout les services de communication, des transports et d'enseignement. La hausse en glissement du niveau des prix des produits alimentaire a été limitée à 2,8 % (cf tableau 2).

Tableau 1 : Evolution des prix à la consommation dans les pays de l'UEMOA (base 100 : année 1996) (*)

PAYS	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
	févr-05	nov-05	déc-05	janv-06	févr-06	1 mois	3 mois	12 mois
BENIN	128,0	133,6	132,5	133,9	135,5	1,2	1,4	5,9
BURKINA FASO	117,1	125,5	123,5	125,3	124,8	-0,4	-0,6	6,6
COTE D'IVOIRE	130,5	132,2	132,1	132,8	133,4	0,4	0,9	2,2
GUINEE – BISSAU	181,4	183,6	181,1	179,6	182,5	1,7	-0,6	0,6
MALI	108,8	113,9	112,5	112,5	112,9	0,4	-0,9	3,7
NIGER	117,3	124,0	121,8	121,3	121,0	-0,2	-2,4	3,2
SENEGAL	110,6	113,9	112,8	112,6	113,0	0,3	-0,8	2,2
TOGO	121,4	124,0	123,9	125,8	125,5	-0,3	1,2	3,4
Ensemble UEMOA	122,2	125,8	125,0	125,5	126,0	0,4	0,2	3,0

Source : Commission de l'UEMOA et INS des Etats membres

(*) Les relevés des prix ont été effectués dans la principale agglomération de chaque Etat membre

Tableau 2 : Evolution des prix selon le type de consommation dans l'UEMOA

Types de consommation	Pondé - rations	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
		févr-05	nov-05	déc-05	janv-06	févr-06	1 mois	3 mois	12 mois
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	36,9	118,5	123,5	121,5	121,9	121,8	-0,1	-1,3	2,8
Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants	1,3	128,4	127,7	127,4	127,0	127,3	0,3	-0,3	-0,8
Articles d'habillement et chaussures	7,8	104,0	103,0	103,1	103,6	102,8	-0,7	-0,1	-1,1
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	13,7	125,9	127,4	126,9	127,5	128,6	0,8	0,9	2,1
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	6,2	110,6	112,1	112,2	111,6	111,5	-0,1	-0,5	0,8
Santé	3,5	119,8	119,5	119,9	123,1	122,7	-0,3	2,6	2,4
Transports	9,9	140,5	155,8	155,7	156,1	152,4	-2,4	-2,2	8,4
Communication	1,6	206,7	205,1	205,1	208,8	226,9	8,7	10,6	9,8
Loisirs et culture	4,4	106,1	105,2	105,2	105,9	106,1	0,2	0,9	0,0
Enseignement	1,6	129,8	131,7	132,1	135,2	134,6	-0,4	2,2	3,7
Restaurants et Hôtels	8,0	134,7	134,5	134,4	135,0	133,7	-1,0	-0,6	-0,8
Biens et services divers	5,1	112,7	110,9	111,0	110,6	111,2	0,6	0,3	-1,3
UEMOA	100,0	122,2	125,8	125,0	125,5	126,0	0,4	0,2	3,0

Source : Commission de l'UEMOA et INS des Etats membres

I. EVOLUTION MENSUELLE

1.1 Niveau régional

Le niveau général des prix à la consommation de l'Union, au mois de janvier 2006, est ressorti en hausse de 0,4 % comme au mois précédent. La progression du niveau des prix au cours de ce mois résulte essentiellement de celle des services de communication qui est de 8,7 %. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a diminué de 0,1 %.

1.2 Par pays

Au Bénin, en février 2006, le niveau général des prix à la consommation a connu une progression de 1,2 % contre 1,1 % le mois précédent. La hausse du niveau général des prix s'explique essentiellement par celle des prix des services de communication et des transports. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a progressé de 5,4 %. L'inflation sous – jacente, mesurée par la variation du niveau des prix des produits non – frais et non – énergétiques s'est établie à 4,7 %. Le niveau des prix des produits frais a reculé, alors que celui de l'énergie a progressé. Selon la provenance des produits, la hausse du niveau des prix au cours de ce mois est due essentiellement à celle des prix des produits locaux.

Au Burkina, en février 2006, le niveau général des prix est ressorti en baisse de 0,4 % contre une hausse de 1,5 % le mois précédent. Cette diminution résulte de celle des prix des produits alimentaires et des services de restaurants. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix, a diminué de 0,4 %. L'inflation sous – jacente, mesurée par la variation du niveau des prix des produits non – frais et non – énergétiques a enregistré une baisse de 1,3 %. Le niveau des prix des produits frais et des produits énergétiques ont progressé en rapport avec le renchérissement du prix des céréales non transformées et du charbon. Selon la provenance des produits, le recul du niveau des prix au cours de ce mois est dû à celle des prix des produits locaux.

En Côte d'Ivoire, en février 2006, le niveau général des prix à la consommation a progressé de 0,4% contre 0,6 % le mois précédent. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a progressé également de 0,4 % en rapport l'augmentation des prix des services de transport. L'inflation sous – jacente, mesurée par la variation du niveau des prix des produits non – frais et non – énergétiques s'est établie en recul de 0,2 %. Les produits frais et les produits énergétiques ont enregistré des niveaux de prix en hausse. Selon la provenance du produit, la hausse du niveau des prix est due à la fois à celle des prix des produits locaux et importés.

En Guinée – Bissau, en février 2006, le niveau général des prix a progressé de 1,7 % contre une diminution de 0,8 % le mois précédent. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a reculé de 0,2 %. L'inflation sous – jacente, mesurée par la variation du niveau des prix des produits non – frais et non – énergétiques s'est établie en baisse de 1,0 %. Les niveaux des prix des produits énergétiques et des produits frais ont augmenté de 6,0 % et de 1,6 %, respectivement. Selon la provenance du produit, la hausse du niveau des prix est due à la fois par celle des produits locaux et importés.

Au Mali, en février 2006, le niveau général des prix a progressé de 0,4 %. Au mois de janvier 2006, le niveau des prix s'était stabilisé. Le niveau général des prix, calculé hors produits alimentaires, est ressorti en baisse de 0,4 %. L'inflation sous – jacente, mesurée par la variation du niveau des prix des produits non – frais et non – énergétiques a enregistré une hausse de 0,1 %. Le niveau des prix des produits frais a augmenté en liaison avec la hausse du prix des céréales non transformées alors que celui des produits énergétiques a baissé. Selon la provenance des produits, le niveau des prix locaux et des produits importés a augmenté.

Au Niger, en février 2006, le niveau général des prix est ressorti en baisse de 0,2 % contre 0,4 % le mois précédent à la faveur d'une stabilité des prix des céréales non transformées et d'une

baisse des prix des légumes frais et des poissons. Le niveau général des prix, calculé hors produits alimentaires, s'est stabilisé. L'inflation sous – jacente, mesurée par la variation du niveau des prix des produits non – frais et non – énergétiques est nulle. Le niveau des prix des produits frais a reculé. Le niveau des prix des produits énergétiques a également baissé. Selon la provenance des produits, le recul du niveau des prix au cours de ce mois s'explique essentiellement par les celui des prix produits locaux.

Au Sénégal, en février 2006, le niveau général des prix est ressorti en hausse de 0,3 % contre une baisse de 0,2 % le mois précédent. La hausse du niveau général des prix s'explique essentiellement par celle des prix des produits alimentaires. Le niveau général des prix, calculé hors produits alimentaires a diminué de 0,4 %. L'inflation sous – jacente, mesurée par la variation du niveau des prix produits non – frais et non énergétiques s'est établie en baisse de 0,3 %. Le niveau des prix calculé selon l'état du produit a augmenté de 3,0 % pour les produits frais. Selon la provenance, la hausse du niveau général des prix s'explique par celle des prix des produits locaux.

Au Togo, en février 2006, le niveau général des prix est ressorti en baisse de 0,3 % contre une hausse de 1,6 % le mois précédent. Le niveau général des prix, calculé hors produits alimentaires, a progressé de 0,4 % en rapport avec ceux des services de logement et de restaurants. L'inflation sous – jacente, mesurée par la variation du niveau des prix produits non – frais et non énergétiques s'est établie en baisse de 0,2 %. L'évolution des prix s'explique essentiellement par une hausse du prix des produits frais mais le niveau des prix les produits énergétiques a baissé. Selon la provenance, la baisse du niveau général des prix s'explique à la fois par celle des prix des produits locaux et importés.

II. EVOLUTION ANNUELLE

Comparativement au mois de février 2005, le niveau général des prix a progressé de 3,0 %. Les types de consommation qui ont influencé le niveau général des prix sont les services de communication, de transport et d'enseignement. Le niveau des prix des produits alimentaires a augmenté de 2,8 % au sein de l'Union. Le niveau des prix a progressé dans tous les pays mais l'augmentation est inférieure à 3,0 % pour la Côte d'Ivoire, la Guinée – Bissau et le Sénégal.

Le taux d'inflation au sein de l'UEMOA, calculé sur la base de l'indice moyen des douze derniers mois, s'est établi en hausse à 4,2 % affichant une diminution de 0,1 point de pourcentage par rapport au mois de janvier 2006. L'écart – type de la distribution des taux d'inflation moyen par État n'a pas changé par rapport au mois de janvier 2006. Il est de 2,1 dénotant une plus grande divergence dans l'inflation au niveau des Etats.

Par rapport à la norme communautaire fixée à 3,0 % maximum, le Sénégal, avec 1,9 % et la Guinée – Bissau avec 2,6 %, ont respecté le critère. Les autres pays ont enregistré un taux d'inflation compris entre 3,4 % (Côte d'Ivoire) et 7,4 % (Niger). L'examen par type de consommation montre que le niveau des prix moyens a augmenté pour les produits alimentaires, les services du logement et de l'enseignement, mais surtout, pour les services de transport. (cf. tableaux 3 et 4).

Tableau 3 : variation de l'indice moyen sur les 12 mois

PAYS	Moyenne de la période mars 2004 à février 2005 (1)	Moyenne de la période mars 2005 à février 2006 (2)	Variation (2)/(1) en %
BENIN	125,6	132,9	5,8
BURKINA FASO	116,8	124,8	6,9
COTE D'IVOIRE	127,8	132,2	3,4
GUINEE - BISSAU	179,0	183,7	2,6
MALI	107,7	114,7	6,5
NIGER	115,5	124,1	7,4
SENEGAL	110,6	112,8	1,9
TOGO	116,5	123,9	6,3
UEMOA	120,4	125,5	4,2

Tableau 4 : variation de l'indice moyen sur les 12 mois par type de consommation

Types de consommation	Moyenne de la période mars 2004 à février 2005 (1)	Moyenne de la période mars 2005 à février 2006 (2)	Variation (2)/(1) en %
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	117,0	124,5	6,4
Articles d'habillement et chaussures	104,1	103,3	-0,8
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	122,0	126,5	3,7
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	110,4	111,7	1,2
Santé	119,2	120,3	0,9
Transports	135,0	149,8	11,0
Loisirs et culture	106,7	105,5	-1,1
Enseignement	127,0	131,2	3,4
Restaurants et Hôtels	133,7	133,9	0,1
Biens et services divers	114,6	111,3	-2,9
UEMOA	120,4	125,5	4,2

Tableau 5 : Variation mensuelle par pays du niveau des prix des produits selon l'état et l'origine (mois février 2006)

Nature et provenance du produit	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo
État du produit								
produits frais	-9,7	1,0	2,1	6,0	1,4	-0,8	3,0	-2,7
produits énergétiques	0,9	2,7	2,8	1,6	-0,3	0,2	-0,3	2,5
produits autre que produits frais et énergie	4,7	-1,3	-0,2	-1,0	0,1	0,0	-0,3	-0,2
Origine du produit								
produits locaux	1,7	0,0	0,4	1,9	0,5	-0,3	0,5	-0,2
produits importés	0,3	-1,1	0,5	1,4	0,2	-0,1	-0,1	-0,4
Dont origine UEMOA	0,2	-0,7	-2,0	nd	nd	-1,2	nd	-3,6

nd : non disponible

Graphiques

